

Article 29 du Règlement

Quand toutes les provinces participeront activement à ce programme coopératif, le Canada bénéficiera d'une flotte d'avions-citernes capable de lutter effectivement contre n'importe quel incendie où qu'il soit, ou, quelle que soit son étendue. Le Canada est à l'avant-garde de cette forme de lutte car, déjà, de nombreux pays s'intéressent à ce programme. Le Chili, par exemple, a emprunté de nos avions-citernes pour lutter contre les incendies qui dévastent de grandes étendues de boisés aux Îles Galapagos.

Le Service canadien des forêts, par l'intermédiaire du centre de transfert technologique établi à Maniwaki et administré par la Société de conservation de l'Outaouais, dispose présentement d'autres moyens importants pour lutter contre les incendies. Grâce aux recherches qui y sont menées sur ordinateurs, nous serons bientôt en mesure non seulement de lutter effectivement contre les incendies mais de les prévoir afin que les équipes de lutte puissent être sur les lieux dès les premiers instants.

Le gouvernement fédéral entend assumer ses responsabilités face à ces désastres naturels et ne reculera devant rien pour épauler les provinces et assurer la protection de nos forêts contre les forces de la nature.

Monsieur le Président, j'aimerais aussi souligner le fait des hommes et des femmes qui ont donné de leur temps, de leur aide pour contrôler ces feux, parce qu'au Nouveau-Brunswick on a été terriblement chanceux, on n'a eu aucune perte de vie. Il est vrai qu'il y a certaines choses matérielles qui ne peuvent pas être remplacées, mais quand on peut dire qu'aucune vie n'a été perdue, cela veut dire beaucoup. Donc je voudrais remercier tous ceux qui ont participé pour aider la province du Nouveau-Brunswick et pour nous aider en général. Je dirais même que le gouvernement fédéral, le gouvernement conservateur, prend les moyens pour s'assurer que l'économie des diverses régions demeure intacte.

● (2120)

[Traduction]

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, je me réjouis de pouvoir, avec mes collègues de tous les partis représentés à la Chambre, prendre part au débat d'urgence de ce soir. Je voudrais au départ féliciter le député de Fundy—Royal (M. Corbett) d'avoir écrit à la présidence pour demander que ce débat ait lieu ce soir. Cette initiative est non seulement opportune, mais elle permet aux députés, surtout à ceux originaires de régions forestières, de parler des conséquences désastreuses des incendies de forêt qui font rage dans la région de l'Atlantique depuis quelques semaines, et de rappeler à leurs collègues l'importance que revêt ce secteur pour nos régions respectives. Je tiens également à féliciter la présidence de la sagesse dont elle a fait preuve en se rendant compte de l'importance du secteur forestier pour nos régions et en autorisant un débat ce soir.

Dans ma province de Terre-Neuve, depuis la semaine dernière, le secteur des pâtes et papiers, et finalement les gens qui comptent sur cette ressource comme gagne-pain, ont perdu

quelque 80,000 hectares de terres boisées. Les conséquences ont été également désastreuses au Nouveau-Brunswick où on a perdu près de 40,000 hectares carrés de forêts.

Je me réjouis que le ministre associé de la Défense nationale (M. Andre) ait laissé entendre, lors de son intervention il y a quelques minutes, qu'il interviendrait rapidement pour savoir si le ministère de la Défense nationale est responsable de l'incendie dans la région de Gagetown où l'on aurait utilisé des munitions de combat lors d'exercices de tir à un moment de l'année où ces exercices sont interdits en raison des risques d'incendies de forêt. Je suis ravi de voir qu'il a répondu aux instances présentées par les députés du Nouveau-Brunswick. Le député de Fundy—Royal et son collègue de Westmorland—Kent (M. Robichaud) ont insisté avec vigueur sur le fait qu'on ne pouvait pas imputer l'incendie de Gagetown à une catastrophe naturelle ou à un fléau de la nature. Chose certaine, le temps et les conditions existantes ont aggravé le problème. Quoi qu'il en soit, l'incendie a été causé par la décision de procéder à des essais de tir alors que la situation était déjà intenable en cette saison propice aux incendies de forêt au Nouveau-Brunswick.

Il est regrettable que, parfois, il faille une catastrophe pour que les députés et, en fait, les Canadiens se serrent les coudes, mais c'est ce qui se passe depuis quelque temps dans la région de l'Atlantique et, ce soir, à la Chambre. Les pompiers de l'Ontario et du Québec ont offert leur expérience, leurs connaissances et leurs ressources, pour combattre ce désastre naturel dans la région de l'Atlantique. Cela s'est également produit au Nouveau-Brunswick, où les avions-citernes du Québec combattent l'incendie. À Terre-Neuve, le gouvernement du Québec a fourni des hommes et du matériel, afin de combattre ces incendies de forêt. Je crois que cela en dit long sur la nature de notre pays. Malgré notre diversité et nos différences nous savons, face au défi, nous serrer les coudes et travailler de concert pour le bien de tous.

Je voudrais pendant un instant rendre hommage à tous ces pompiers, les pompiers professionnels dont c'est le métier, les pilotes et les équipages des avions-citernes Canso et les employés du ministère des Forêts du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve. Enfin, et c'est encore plus important, je voudrais saluer le travail des pompiers volontaires qui, pour aucune autre raison que l'esprit communautaire et la fierté provinciale, et afin de protéger et de préserver une ressource extrêmement importante pour les provinces concernées, n'ont pas hésité à se charger d'un extincteur pour aller lutter contre l'incendie.

Dans ma province, des localités étaient menacées par les flammes. Des citoyens risquaient de perdre leur maison. Cependant, ils sont restés calmes et ont travaillé de façon parfaitement coordonnée pendant des jours interminables sans beaucoup de sommeil. Certains pompiers n'ont dormi que trois ou quatre heures pendant plusieurs jours, afin de lutter sans relâche contre l'incendie.